



Appel à propositions de recherche

Dynamique de la biodiversité et modalités d'accès aux milieux et aux ressources

La gestion des écosystèmes passe par celle des « pressions anthropiques » qu'ils subissent, considérées comme responsables de la perte de biodiversité. On recourt donc à la réglementation et à la limitation des prélèvements dans les milieux naturels, et à celle des pratiques dans les milieux cultivés.

Les modalités de gestion de l'accès aux milieux font l'objet de peu d'attentions, alors même qu'elles conditionnent le succès ou l'échec de toutes les mesures de gestion. Ces modalités d'accès sont extrêmement diverses : elles vont de l'accès libre à l'interdiction, en passant par des permis, des licences, des droits de propriété, des mises aux enchères et bien d'autres encore. Leur diversité même offre un grand potentiel, peu exploré, pour la gestion des interactions entre sociétés et écosystèmes. Cette question se pose dans des termes différents en milieu terrestre, où l'Etat rencontre des régimes d'appropriation multiples, et en milieu marin, où l'absence de droits (*res nullius*) et la gestion étatique restent en général la règle, les systèmes d'accès limité ou approprié étant l'exception.

Les interactions entre la dynamique de la biodiversité et les changements dans les modalités d'accès et d'usage de cette biodiversité posent de nombreuses questions scientifiques faisant appel à des démarches interdisciplinaires impliquant sciences de l'univers, sciences de la vie et sciences sociales.

Les modalités d'accès sont présentes, de façon voulue ou subie, à toutes les échelles, depuis les permis d'émission ou les droits de propriété intellectuelle à échelle mondiale, jusqu'aux droits très locaux reposant sur des systèmes de parenté et d'alliance. En outre, ces échelles ne sont pas indépendantes et les sociétés locales et autochtones et leurs modes de gestion de la biodiversité font l'objet de discussions internationales dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique : elles sont considérées comme des gestionnaires de la biodiversité, tendent à en être reconnues comme dépositaires et bénéficiaires de sa valorisation. Le maintien de la diversité des pratiques humaines locales et des savoirs qui leur correspondent apparaît de plus en plus comme une solution pour la conservation d'une diversité élevée dans la biosphère : diversité biologique, diversité des écosystèmes, des paysages.

L'enjeu de recherche sur les implications écologiques de divers modes de gestion de l'accès aux milieux et à la biodiversité est essentiel, dans la mesure où il s'agit de parvenir à des modes de gestion viables et à moindre coût.

Les recherches envisagées peuvent être théoriques et/ou expérimentales, que l'expérimentation relève du terrain ou de la modélisation.

La commission scientifique pourra, à l'occasion de l'évaluation, suggérer des regroupements de projets et des reformulations.

Trois axes de recherche font l'objet de l'appel à propositions de recherche :

1/ Co-viabilité des interactions entre dynamique naturelle et dynamique sociale

L'exigence de co-viabilité des systèmes écologiques et sociaux conduit à s'interroger sur les connaissances, pratiques et innovations des usagers locaux et leurs conséquences en termes de dynamique de la biodiversité.

Il s'agira d'explorer les conditions qui ont conduit à l'évolution des rôles et statuts des savoirs locaux dans la gestion des écosystèmes et d'en analyser les conséquences à la fois sociales et environnementales. Un tel objectif nécessite d'engager une réflexion sur l'évolution de la biodiversité comme produit social hérité au cours des derniers millénaires, et sur les représentations culturelles de cette évolution. La prise en compte de la dimension historique devra aider à une réflexion plus large sur les questions de

dégradation, d'appauvrissement ou d'enrichissement, de changement progressif ou de crise et sur les critères d'évaluation et de suivi de ces modifications. Les notions de protection, conservation et restauration de la biodiversité seront elles-mêmes l'objet d'interrogations.

La confrontation des pas de temps des systèmes naturels avec ceux des rythmes économiques et sociaux sont jugés importants pour la compréhension de la dynamique de la biodiversité. Il arrive souvent que tel instrument de gestion, pertinent dans un type d'écosystème cesse de l'être dans un autre¹. Les liens entre systèmes de gestion, acceptation sociale et possibilité de contrôle sont aussi un élément important de compréhension de la dynamique de la biodiversité : dans certains cas, l'applicabilité prime dans la conception du système, au prix de la pertinence scientifique ; dans d'autres cas, la pertinence scientifique seule est la règle, au prix de difficultés techniques et sociales de mise en oeuvre.

2/ Évolution des droits d'accès et des usages de la biodiversité

Le changement économique, politique, réglementaire aux niveaux national et international tend à bouleverser les modes locaux de gestion de l'accès et des usages des milieux. Les usages les plus localisés doivent s'adapter et, avec eux, les relations entre usagers. Les usages locaux réagissent aux évolutions à d'autres échelles, nationale, régionale (dont européenne), internationale.

L'évolution des droits, règles d'accès et modalités de concertation et de négociation en liaison avec les politiques de conservation de la biodiversité à diverses échelles (du local à l'international) est au cœur des préoccupations de cet appel d'offres.

Les politiques de conservation de la biodiversité (mise en place d'aires protégées, inscription sur des listes rouges, etc.) se heurtent bien souvent aux stratégies territoriales et identitaires des acteurs locaux et se traduisent par la remise en cause des droits d'accès et d'usages des populations locales, avec ou sans compensation. Il s'ensuit parfois une situation d'accès libre là où existait une propriété commune, qui en régulaient l'accès. Ces mécanismes de régulation ou « dérégulation » et leurs implications en termes de dynamique écologique et sociale sont encore mal connus. Les sciences de la nature sont invitées à s'intéresser aux conséquences biologiques et écologiques de diverses modalités d'accès aux milieux et aux écosystèmes.

Cet appel à propositions de recherche suggère également de faire l'inventaire des savoirs et savoir-faire, de comprendre leurs liens avec les processus de patrimonialisation de la nature et de mettre en évidence les nouvelles formes de valorisation de la biodiversité. L'émergence, la diffusion, la mise en oeuvre et les effets de ces innovations devront retenir tout particulièrement l'attention. De façon non exclusive, on s'intéressera notamment aux valorisations économiques comme l'éco-tourisme ou le commerce équitable et aux systèmes de protection juridique (droits de propriété intellectuelle, systèmes *sui generis*, comme les indications et appellations d'origine dont l'importance va grandissant).

Une attention particulière devra être portée à la pluralité des arrangements institutionnels locaux dans des contextes variés, caractérisés par une politique de décentralisation, une mercantilisation croissante de la biodiversité, des pressions démographiques, des flux migratoires importants et des incitations contradictoires des bailleurs de fonds, organismes internationaux et ONG.

¹ A titre illustratif, le recours à la propriété privée, qui s'est révélée efficace écologiquement et économiquement pour certaines pêcheries, s'est également révélée perverse dans le cas de la privatisation des terres de parcours d'éleveurs transhumants.

3. Évolution de la place accordée aux savoirs et pratiques locaux, par les sciences, les politiques, les idéologies.

En matière de gestion durable de l'environnement et de conservation de la biodiversité, l'intérêt pour les savoirs naturalistes locaux et les pratiques correspondantes va grandissant. Longtemps mésestimés, ils sont maintenant réhabilités, voire sur-valorisés aussi bien par les scientifiques que par les développeurs et gestionnaires. Certains tendent à y voir une somme d'informations inédites et pertinentes sur les milieux et la biodiversité ; un remède aux évolutions actuelles de l'environnement, perçues comme négatives, et des solutions efficaces en termes de gestion prudente et d'exploitation durable des ressources et des écosystèmes.

En outre, ces savoirs naturalistes locaux sont de plus en plus souvent considérés comme des éléments de la tradition, à forte valeur identitaire et patrimoniale, qu'il faudra conserver et valoriser au même titre que les diverses composantes de la biodiversité.

- Quels peuvent être les apports de ces savoirs à la gestion de la biodiversité, l'accent étant porté sur l'apport potentiel des savoirs locaux à la compréhension des processus écologiques ?
- Comment ces savoirs locaux sont-ils pris en compte dans les négociations internationales ?
- Comment cette prise en compte a-t-elle évolué au cours du temps ?
- Quelles sont les relations entre ces savoirs locaux et les représentations scientifiques, politiques et idéologiques de la nature ?

Comment répondre à l'appel à propositions de recherche

Titre du projet

Cinq mots clés

Nom et prénom du proposant

adresse du laboratoire

téléphone

télécopie

téléphone du secrétariat

courriel

visa et la signature du directeur du laboratoire

Partenaires

noms

laboratoires

téléphones

télécopies

courriels

Budget total de la proposition

montant demandé à l'IFB

autres sources de financement

Résumé du projet en une demi-page

5 à 10 publications des participants en relation avec le sujet.

Exposé du projet

Exposé en 15 pages maximum, le projet devra reposer sur des questions de recherche explicites et se situer par rapport à l'état de l'art, sur les plans national et international

Les modalités selon lesquelles l'interdisciplinarité est envisagée devront être explicites.

Le projet précisera clairement les retombées attendues, qu'elles soient scientifiques, appliquées ou relatives aux politiques publiques.

Délai et adresse d'expédition

Les propositions sont à envoyer

le 1^{er} octobre 2002 dernier délai (date de la poste faisant foi),

en 5 exemplaires,

à l'attention de :

Évelyne BRUN
IFB, 57 rue Cuvier
75231 Paris cedex 05
Tél. : 01 40 79 56 60

De plus, le proposant devra au choix :

- accompagner l'envoi des dossiers d'une disquette à son nom sur laquelle figurera le titre de la proposition ;
- ou s'inscrire directement sur le site web de l'IFB : <http://www.gis-ifb.org>